

DATE DE CONVOCATION : 25 JANVIER 2019

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGIER – J.P. SIMON – K. GAI – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA – E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET – J.P. ZUCCHI – C. MESLIER – C. MECHAIN – M.H. AUBINEAU – F. SARDIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : M. THINON-CLERC donne pouvoir à Karine GAI - P. ORMECHE donne pouvoir à Gaëlle MIGNON - P. FRÉON donne pouvoir à Jean-Pierre SIMON – Stéphanie LABROUSE donne pouvoir à Bernard LAFAYE - K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI

CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT: P. ORMÈCHE – P. FREON – S. LABROUSSE – M. THINON-CLERC – K. PERROIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel RAMBEAU

OBJET : AUTORISATION À MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNATURE DES CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION AUPRÈS DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS, DU PERSONNEL COMMUNAL POUR DES MISSIONS D'OPÉRATION ET DE FORMATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération N° 2014-128 du 17 Octobre 2014 portant sur la convention de disponibilité pour missions opérationnelles et formation et sa réactualisation par délibération du 2 septembre 2015 n° 81 bis-2015

VU la délibération N° 2017-108 du 20 Septembre 2017 portant sur l'avenant à la convention de disponibilité pour missions opérationnelles et missions de formation avec le service départemental d'incendie et de secours de la Charente

CONSIDÉRANT la volonté communale de signer la nouvelle convention pour missions opérationnelles et de formation les précédentes arrivant à terme

Entendu les explications du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **PAR 23 VOIX POUR** :

- ✓ autorise le maire à signer les conventions de disponibilité pour missions opérationnelles et de formation, et d'indiquer dans lesdites conventions qu'il n'y aura pas de départ le vendredi matin, considérant qu'un agent (responsable du centre de secours de Châteauneuf) est en poste pour le Service d'Incendie et de Secours le vendredi matin.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE